

L'assemblée ordinaire du 5 août 2013 tenue à la salle de Conférence F.P. Adams à 19h00.

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;  
Mesdames : Diane Collins, Hélène Doiron, Lisette Lavigne, Micheline Pelletier ;  
Monsieur Jules Ferland;  
Madame Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière;

Contribuables présents : Mesdames Antoinette Boilard, Nicole Rioux et Monsieur François Boulay;  
Monsieur Jacques D'Anjou, représentant des Industries Leblanc.

- 2013-139     1. Ordre du jour  
L'ordre du jour est proposé accepte par Diane Collins et adopté unanimement avec varia ouvert.
- 2013-140     2. Procès-verbal  
Le procès-verbal de l'assemblée du 2 et 15 juillet est proposé accepté par Hélène Doiron et adopté unanimement.
3. Le suivi du procès-verbal est réglé
- 2013-141     4. Rapport-trésorier  
Le rapport-trésorier du mois de juillet 2013 est proposé accepté par Lisette Lavigne et adopté unanimement.
- 2013-142     5. Comptes à payer  
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que les comptes suivants soient payés :
- |                                  |       |            |
|----------------------------------|-------|------------|
| Bouffard Sanitaire Inc.          | #2065 | 1574.03\$  |
| Entreprise Armand Lagacé et Fils | #2066 | 1958.89\$  |
| Hydro-Québec (administration)    | #2067 | 629.61\$   |
| Jean-Paul Breton                 | #2068 | 334.00\$   |
| J.M.Arsenault                    | #2069 | 89.65\$    |
| MRC D'Avignon                    | #2070 | 1873.27\$  |
| Renault Home Hardware            | #2071 | 25.59\$    |
| Réseau Collectif                 | #2072 | 930.83\$   |
| Municipalité de St-Alphonse      | #2073 | 429.26\$   |
| Symbioses Web et Communication   | #2074 | 2 845.63\$ |
- Plus comptes payés au cours du mois de juillet : 51 059.23\$
6. La correspondance est réglée
- 2013-143     7. Rapport de l'inspecteur municipale vérification de deux ponceaux  
Suite à la visite de Monsieur Jacques Charest, inspecteur municipal pour la vérification du ponceau près de la grange à Madame Suzanne Lavoie et l'autre ponceau situé en face du 205 Ch. Kempt; il est proposé par Micheline Pelletier que la secrétaire-trésorière envoie une lettre à Madame Suzanne Lavoie pour lui dire que selon le rapport de l'inspecteur municipal les deux ponceaux ci-haut mentionnés sont conformes. Pour ce qui est du remplissage des fossés il faudra faire une demande par écrite à la municipalité.
- 2013-144     8. Soumission pour portes des Industries Leblanc  
Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Partie Sud-Est accepte la soumission pour l'achat et l'installation de 4 portes pour le Centre Communautaire F.P. Adams au montant de 4,755.80\$ taxes incluses.
- 2013-145     9. Demande d'aide financière Pacte rurale 2007-2014  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est fasse une demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rurale 2007-2014 au montant de 20,504\$ la part du milieu est de 8,542\$ le total du projet est de 29,046\$

- 2013-146 10. Demande d'aide financière au fonds de défense des intérêts des municipalités (FQM)  
 Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est fasse une demande d'aide financière au Fonds de défense des intérêts des municipalités (F.Q.M), suite à la mise en demeure reçue de la firme McMillan avocats de Gastem Inc.
- 2013-147 11. Projet Programme de développement régional et forestier  
 Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Sud-Est présente un projet dans le cadre du programme de développement régional et forestier et d'autoriser Madame Annette Sénéchal à signer les documents. Il y aura l'embauche de 2 personnes à 10 semaines chacune, le salaire sera de 10.15\$/Heure, poursuite des travaux dans le Chemin Pelletier, refaire un nouveau tracé pour le première escalier et refaire des trottoirs dans le sentier des chutes Kempt.
- 2013-148 12. Demande de lettre d'appui du Comité de développement local de RSE  
 Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est envoie une lettre d'appui au Comité de développement local de RSE dans leur demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) 2013-2014.  
 Le projet consiste à réaliser une pièce de théâtre intergénérationnelle et d'organiser un voyage d'échange culturel. Pour nous, les membres du conseil il est important de permettre aux aînés de sortir de leurs isolements et d'appuyer la participation et l'inclusion sociale des aînés.
- 2013-149 13. Résolution contre le transport de déchets radioactifs liquides
- ATTENDU QUE** le Department of Energy des États-Unis prévoit transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs depuis les Laboratoires de Chalk River, en Ontario, jusqu'au site de Savannah River, en Caroline du Sud, en une série de livraisons hebdomadaires réparties sur un an ou plus;
- ATTENDU QUE** ces livraisons pourraient débiter dès le mois d'août 2013;
- ATTENDU QUE** jusqu'à maintenant en Amérique du Nord, personne n'a jamais transporté de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;
- ATTENDU QUE** la quantité de déchets liquides hautement radioactifs contenue dans une seule cargaison suffit amplement à contaminer l'eau potable d'une ville entière;
- ATTENDU QU'**aucune audience publique d'évaluation environnementale ni aucun autre forum public, au Canada ou aux États-Unis, n'a évalué le risque de ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;
- ATTENDU QU'**il n'y a eu aucune procédure publique pour discuter des solutions de rechange à ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics, comme par exemple la solidification préalable des déchets – alors que c'est pratique courante à Chalk River pour tous les déchets liquides hautement radioactifs produits depuis 2003;
- ATTENDU QUE** les déchets hautement radioactifs sont les produits les plus radioactifs de la planète, créés en irradiant de l'uranium ou du plutonium dans un réacteur nucléaire;
- ATTENDU QUE** les déchets hautement radioactifs émettent un rayonnement si pénétrant et si intense qu'on ne peut les approcher pendant des siècles;
- ATTENDU QUE** la radiotoxicité extrême des déchets hautement radioactifs

persiste pendant des millénaires;

**ATTENDU QUE** ces déchets liquides hautement radioactifs proviennent de la dissolution dans l'acide nitrique des déchets solides d'un réacteur nucléaire, ce qui produit une solution très corrosive contenant des dizaines d'éléments radiotoxiques comme le césium 137, l'iode 129 ou le strontium 90;

**ATTENDU QUE** les déchets liquides hautement radioactifs en provenance de Chalk River contiennent une quantité importante d'uranium de qualité militaire (hautement enrichi), soit la même substance qui a servi d'explosif nucléaire pour la première bombe atomique, larguée en 1945;

**ATTENDU QUE** la principale justification de ces transferts de déchets liquides de Chalk River vers le site de Savannah River serait de débarrasser le Canada du risque de prolifération nucléaire associé à l'uranium de qualité militaire toujours contenu dans ce liquide;

**ATTENDU QUE** le site de Savannah River est un des endroits les plus contaminés par la radioactivité parmi toutes les installations du Department of Energy reliées à l'armement nucléaire;

**ATTENDU QUE** le recyclage prévu des déchets liquides de Chalk River au centre vieillissant de retraitement H Canyon de Savannah River créera des risques de sécurité non nécessaires, ajoutera des quantités supplémentaires de déchets hautement radioactifs liquides dans le système de gestion des déchets déjà surchargé de Savannah River et imposera des contraintes budgétaires insoutenables au Department of Energy;

**ATTENDU QUE** tous les objectifs de non-prolifération associés aux déchets liquides de Chalk River peuvent être atteints en « dénaturant » l'uranium de qualité militaire sur place, à Chalk River, si bien que cet uranium ne serait donc plus un risque de prolifération;

**PAR CONSÉQUENT,**

**Il est proposé par : Micheline Pelletier**

**Et résolu unanimement**

**que la municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est**

**adopte la présente résolution et qu'elle**

- 1) S'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;
- 2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à-propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;
- 3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est accepte la présentation du plan d'action de la Politique Familiale municipale et Municipalité amis des aînés (PFM & MADA). La mise en page est acceptée tel que présentée.

2013-151 15. Soumission pour la traduction du plan d'action (PFM & MADA)

Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que le conseil municipal de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est accepte la soumission de Madame Lisa Guérette au montant de 641.80 pour la traduction du plan d'action de la PFM & MADA). Nous vous demandons de faire une soumission pour faire la correction et la révision française du document.

2013-152 16. Soumission pour impression du livre du Plan d'action PFM & MADA

Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que le conseil municipale de Ristigouche Partie Sud-est accepte la soumission de Convience Graphics au montant de 435\$ plus taxes pour 100 livres. Le nombre de livre en français sera de : 75 et le nombre de livre en anglais sera de : 25

17. Varia

2013-153 17.1. Reconnaissance postale de notre municipalité

Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Partie Sud-Est demande aux services de Postes Canada d'entreprendre les démarches afin que l'adresse postale (Matapédia G0J 1V0) de notre municipalité coïncide avec le nom de notre municipalité (Ristigouche Partie Sud-Est) et qu'ainsi nos citoyens puissent se voir adresser leur courrier sous le nom officiel de notre municipalité (Ristigouche Partie Sud-Est) tout en gardant le code postale G0J 1V0

18. Période de question

2013-154 19. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Micheline Pelletier.  
Il est 19h55.

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Rapport-trésorier du mois d'août 2013

Solde encaisse au 1er août 2013		110 376,87 \$
Taxes municipales	3 046,77 \$	
TPA	(0,36) \$	
Photocopies	31,39 \$	
Intérêts arriérages	94,72 \$	
Carrière et sablière	3 010,11 \$	
Autres comptes à recevoir (E. Ouellet)	300,00 \$	
TPS	3 786,12 \$	
Subvention voirie tertiaire	16 500,00 \$	
Subvention PAARR (D. Arsenault)	9 048,00 \$	
Pacte rurale (site web) compte à recevoir 2012	1 306,50 \$	
Organisme municipal	<u>300,00 \$</u>	
Total des recettes	37 423,25 \$	147 800,12 \$
Déboursés du mois d'août 2013		
Gestion financière	1 214,83 \$	
Chauffage électricité	602,23 \$	
Évaluation	1 445,62 \$	
Entretien chemin et trottoir	3 358,36 \$	
Asphalte	44 216,75 \$	
Contrat enlèvement des ordures	2 233,24 \$	
Récupération	463,25 \$	
Pacte rurale	2 721,88 \$	
Service juridique	461,24 \$	
Service technique lumières de rues	426,54 \$	
Éclairage des rues	212,90 \$	
Matériaux FAIR	59,09 \$	
Frais de déplacement MADA	64,15 \$	
Salaire Suzanne	1 705,93 \$	
Salaire Gérald	1 774,79 \$	
Salaire Gisèle	1 708,34 \$	
Salaire Ghislaine	1 076,28 \$	
Législation	744,56 \$	
TPS	2 489,56 \$	
TVH	3,97 \$	
Organisme municipal	<u>300,00 \$</u>	
Total des déboursés	67 283,51 \$	
Solde encaisse au 31 août 2013		80 516,61 \$
Moins frais bancaire		<u>(43,24) \$</u>
Solde encaisse au 31 août 2013		80 473,37 \$

Suzanne Bourdages, sec.-trésorière